

IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2010/C 197/01)

Numéro de référence de l'aide d'État	X 234/10
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	ESPANA Article 107(3)(a), Article 107(3)(c), Zones mixtes, Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio Paseo de la Castellana, 160 28071 Madrid www.mityc.es
Titre de la mesure d'aide	Programa Explotación Minera (pymes)
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden ITC/1231/2010, de 6 de mayo, por la que se regulan las bases para la concesión de ayudas a la prevención de riesgos y seguridad minera en el ámbito de una minería sostenible, a la exploración e investigación geológico-minera y a la mejora de la productividad de las actividades mineras no energéticas. Solamente las ayudas a las PYME contempladas en los artículos 4.2 apartado a) y la parte equivalente al mismo del artículo 4.3
Type de mesure	Régime d'aide -
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	15.2.2010—31.12.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Extraction de minerais métalliques, Autres industries extractives
Type de bénéficiaire	PME
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 5,00 (millions)
Pour les garanties	—
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention
Référence à la décision de la Commission	—

Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	20,00 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.boe.es/boe/dias/2010/05/14/pdfs/BOE-A-2010-7762.pdf>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 235/10	
État membre	Espagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	ESPANA Article 107(3)(a), Article 107(3)(c), Zones mixtes, Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio Paseo de la Castellana, 160 28071 Madrid www.mityc.es	
Titre de la mesure d'aide	Programa Explotación Minera (formación)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden ITC/1231/2010, de 6 de mayo, por la que se regulan las bases para la concesión de ayudas a la prevención de riesgos y seguridad minera en el ámbito de una minería sostenible, a la exploración e investigación geológico-minera y a la mejora de la productividad de las actividades mineras no energéticas. Solamente las ayudas a la formación contempladas en el artículo 4.4 apartado b).	
Type de mesure	Régime d'aide -	
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification XT 45/2008 Mofidicación de las intensidades de ayuda	
Durée	15.2.2010—31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Extraction de minerais métalliques, Autres industries extractives	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 2,00 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.boe.es/boe/dias/2010/05/14/pdfs/BOE-A-2010-7762.pdf>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 236/10	
État membre	Espagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	ESPANA Article 107(3)(a), Article 107(3)(c), Zones mixtes, Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Ministerio de Industria, Comercio y Turismo Paseo de la Castellana, 160 28071 Madrid www.mityc.es	
Titre de la mesure d'aide	Programa Explotación Minera (I+D+i)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden ITC/1231/2010, de 6 de mayo, por la que se regulan las bases para la concesión de ayudas a la prevención de riesgos y seguridad minera en el ámbito de una minería sostenible, a la exploración e investigación geológico-minera y a la mejora de la productividad de las actividades mineras no energéticas. Solamente las ayudas a la investigación, desarrollo e innovación contempladas en el artículo 4.1	
Type de mesure	Régime d'aide -	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	15.5.2010—31.12.2013	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Extraction de minerais métalliques, Autres industries extractives	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,50 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	30,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.boe.es/boe/dias/2010/05/14/pdfs/BOE-A-2010-7762.pdf>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 237/10	
État membre	Italie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	SARDEGNA Zones mixtes	

Organe octroyant l'aide	Servizio Programmazione e Gestione del Sistema della Formazione Professionale — Regione Sardegna Assessorato Regionale del Lavoro, Formazione Professionale, Cooperazione e Sicurezza Sociale, via XXVIII Febbraio 1- 09131 Cagliari www. regione.sardegna.it	
Titre de la mesure d'aide	Avviso pubblico di chiamata di progetti per la «qualificazione professionale di giovani neo-imprenditori del settore agricolo» — da realizzare con il contributo del Fondo Sociale Europeo 2007/2013—obiettivo competitività regionale e occupazione- Asse I Adattabilità	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	POR FSE Sardegna 2007/2013	
Type de mesure	Régime d'aide -	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	21.6.2010—31.7.2012	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Type de bénéficiaire	grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,80 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	—	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Fondo Sociale Europeo 2007/2013 — 0,96 EUR (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.regione.sardegna.it/j/v/55?s=1&v=9&c=389&c1=1385&id=19926>

Numéro de référence de l'aide d'État	X 239/10	
État membre	Italie	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	BOLZANO-BOZEN Régions non assistées	
Organe octroyant l'aide	Provincia Autonoma di Bolzano Ripartizione Acque pubbliche ed energia Via Cesare Battisti 23 39100 Bolzano http://www.provincia.bz.it/acqua-energia/	
Titre de la mesure d'aide	Impianto fotovoltaico sulla superficie della Stahlbau Pichler GmbH	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Legge provinciale 13 febbraio 1997, n. 4, art. 5 comma 1 lettera b Delibera della Giunta Provinciale n. 3721 del 13.10.2008	

Type de mesure	l'aide ad hoc -	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	29.4.2010	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	CONSTRUCTION	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 0,13 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Regolamento 800/2008 — 0,04 EUR (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides environnementales en faveur des investissements dans la promotion de l'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelables (art. 23)	20,00 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.provincia.bz.it/acque-energia/incentivi/impianti-fotovoltaici.asp>

<http://www.regione.taa.it/bu/2008/S1440801.pdf#Page=111>